



Turquie : une nouvelle loi en proposition au parlement

Rubrique : actualités - Date : lundi 2 janvier 2006

L'AFP qui note que chaque année le tabac provoque une « hécatombe » en Turquie, indique qu'**une centaine de députés viennent de proposer au Parlement un projet de loi visant à interdire de fumer dans les lieux publics** (notamment cafés, centres commerciaux, taxis). Le président de la Commission parlementaire de la santé déclare « Nous voulons que nos lois soient conformes à celle de l'UE (&) il faut absolument protéger la population de ce fléau ». L'agence qui rapporte que 110 000 Turcs meurent chaque année du tabac avec 60% de fumeurs chez les hommes et 20% chez les femmes, rapporte que selon le chef du département de lutte contre le cancer au ministère de la santé, « le taux de cancer lié au tabagisme baisse de 2% par an aux Etats - Unis mais augmente de 6% en Turquie ». L'agence qui relève que 11,7% des élèves du primaire fument, souligne que malgré les messages anti tabac, les jeunes de moins de 18 ans sont encore nombreux à acheter des cigarettes dont la vente est interdite aux mineurs. Observant que le prix de la cigarette est très bas en Turquie (2,80 euros le paquet de Marlboro) et que le pays est producteur de tabac, l'agence estime que cela joue sur la banalisation du tabagisme, sachant de plus que fumer est une tradition ancestrale qui remonte au 17ème siècle avec l'introduction du narguilé.